

EUROPE

COMMENT LA FINANCE FAIT LA LOI

A Bruxelles, de puissants lobbystes défilent dans les couloirs des institutions européennes pour défendre leurs intérêts et peser sur les lois et ordonnances de l'UE

PAR NATHALIE FUNÈS, ENVOYÉE SPÉCIALE EN BELGIQUE

C'est la cohabitation la plus singulière de Bruxelles. Au troisième étage d'un immeuble de verre du square de Meeûs, au cœur du quartier européen, ils partagent la même machine à café, la même photocopieuse et les mêmes toilettes. D'un côté du couloir, la cinquantaine de salariés de l'Association for Financial Markets in Europe (AFME), le puissant regroupement banco-financier et plus gros lobbyiste de la place, avec plus de 10 millions d'euros dépensés chaque année pour défendre ses intérêts auprès des institutions européennes. De l'autre, l'équipe de Finance Watch, une organisation non gouvernementale (ONG) créée voilà deux ans à l'initiative d'une poignée de parlementaires européens pour limiter l'influence des financiers auprès des élites du Vieux Continent et faire entendre un autre son de cloche. Le combat de l'oligarchie économique contre le Greenpeace de la finance ? C'est parfois là, entre deux gobelets de café, que se discute le détail technique qui orchestrera bientôt le quotidien de 500 millions d'Européens.

Les grandes entreprises françaises ont mis du temps à le mesurer. Il ne suffit plus d'avoir l'oreille attentive des conseillers de l'Élysée. C'est désormais à 300 kilomètres de là, à Bruxelles, capitale européenne du lobbying, au deuxième rang mondial derrière Washington, que se joue leur avenir.

Car aujourd'hui, près d'un tiers des lois et ordonnances appliquées en France sont d'origine communautaire, d'après une étude de Notre Europe, l'institut de Jacques Delors. La proportion grimpe

à plus de 50% pour tout ce qui concerne l'agriculture, la pêche, l'écologie, l'économie et la finance. Surtout, depuis la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008 et la feuille de route du G20 l'année suivante, le rythme des directives pondues par l'Europe dans le domaine économique et financier s'est accéléré. Un tsunami réglementaire. Tout le monde y est passé : banques, cabinets d'audit, agences de notation, Bourses... Bilan : 25 textes ont d'ores et déjà été adoptés ; 35 autres le seront avant les prochaines élections européennes, prévues en mai 2014.

Parmi eux, la réglementation des *hedge funds* et des fonds de *private equity*, la directive CRD IV en application des accords de Bâle III sur la capitalisation bancaire (fonds propres, liquidité, effet de levier, etc.) ou encore la mise en place d'un mécanisme de surveillance unique, confié à la Banque centrale européenne (BCE). La France, comme les 27 autres pays membres, ne pourra pas faire autrement, elle devra se mettre au diapason.

« C'est à ce moment-là que nous avons pu évaluer la puissance du lobby financier (estimé à 700 personnes et plus de 100 millions d'euros de dépenses annuelles, par Corporate Europe Observatory, NDLR), raconte Jean-Paul Gauzès, député européen UMP. Pour la directive sur les "hedge funds", historiquement la première tentative d'encadrement du secteur, les intérêts en jeu étaient colossaux. En un an et demi, j'ai eu 198 réunions avec des lobbystes. Ils sont d'abord venus me voir pour me convaincre que le texte était inutile, puis pour soulever des



Le Parlement européen, à Bruxelles

problèmes techniques. Au final, tous les records ont été battus : il y a eu 1 690 amendements déposés et 20 trilogues [allers-retours] entre le Parlement, le Conseil de l'Union et la Commission, avant l'adoption définitive. »

Appels téléphoniques, rendez-vous, réunions, présentation d'argumentaires détaillés, rédaction d'amendements, invitations dans une loge privée au Stade de France pour assister à un match de foot... Les Français n'ont pas été les moins offensifs. Longtemps absents de la sphère bruxelloise, la plupart des grands groupes ont commencé à installer des antennes dans les années 1990 et 2000. Aujourd'hui, 43 entreprises sont inscrites au registre de transparence de la Communauté qui recense les lobbystes, plus de la moitié du CAC 40 et la plupart des grandes banques. BNP Paribas, BPCE (Banques populaires-Caisses d'Épargne), la Société générale et le Crédit agricole, toutes membres de l'incontournable Association for Financial Markets in Europe, dépen-



Thierry Philipponnat, secrétaire général de Finance Watch

sent à elles quatre 3,5 millions par an pour faire valoir leurs « droits ». Sans oublier la Fédération bancaire française (FBF), elle aussi présente. Celle-ci a ouvert un bureau il y a dix ans, « en raison de l'importance croissante de la législation communautaire », précise Jean-François Pons, son délégué pour l'Europe et l'international, rompu aux us et coutumes de l'Union (il a été directeur des affaires monétaires

les mêmes propos. Si vous touchez à nos grands champions, vous allez fragiliser l'emploi et les perspectives économiques. En gros, ce qui est bon pour la Société générale et le Crédit agricole est bon pour la France. C'est chez vous que la consanguinité entre le Trésor et les grandes banques est la plus flagrante. Ils sont sur la même ligne. Cela fait sourire quand on repense au discours du Bourget du candidat Hollande sur la finance "véritable adversaire" pendant la campagne présidentielle. » On affirme même au cabinet de Michel Barnier, commissaire européen chargé du marché intérieur et des services, qu'au moment de l'élaboration d'une directive il arrive qu'une équipe du Trésor suive d'à peine quarante-huit heures le passage d'une délégation bancaire en présentant strictement le même argumentaire, à quelques mots et virgules près.

Le lobbying financier a-t-il fini par payer ? « Il y a eu des batailles phénoménales, conclut Thierry Philipponnat, secrétaire général de Finance Watch et nouveau membre du collège de l'Autorité des Marchés financiers (AMF). De vraies avancées ont pu être réalisées, comme la mise en œuvre des accords de Bâle III ou l'instauration d'une chambre de compensation pour les produits dérivés. Mais trop de points fondamentaux ont été édulcorés. Aujourd'hui, le capital des banques reste insuffisant pour éviter les problèmes de solvabilité. La discussion sur la prise en charge des pertes (par les contribuables ou les opérateurs) n'est toujours pas tranchée. Et surtout le fameux projet de séparation des activités de dépôt et d'investissement des banques a subi d'importants tirs de barrage, ceux de la France et de l'Allemagne en tête, qui ont toutes deux adopté une loi modérée et tenté ainsi de préempter le débat européen. » C'est seulement à la fin du mois de décembre que la Commission devrait présenter un texte en se fondant sur le rapport rédigé par Erkki Liikanen, le gouverneur de la banque centrale finlandaise, qui recommande notamment d'isoler les activités de marché les plus risquées dans une entité distincte. Il faudra donc attendre que le nouveau Parlement soit élu et se mette au travail, ce qui reporterait une adoption éventuelle à la mi-2016 au mieux. Mais à Bruxelles, beaucoup pensent déjà que le projet est mort et enterré. ■

Le capital des banques reste insuffisant pour éviter les problèmes de solvabilité.

THIERRY PHILIPPONNAT